

## Divré Torah sur Ki Tissa

Par le Rav David A. PITOUN

6 Divré Torah

### 1. Le Shabbat : la carte d'identité du juif

***Entre eux et moi, elle (le Shabbat) est un signe d'alliance éternelle...***  
(Shémot 31-17)

**RAMBAM** (Chap.30 des règles relatives au Shabbat, Hal.15) :

*Le Shabbat et l'idolâtrie, chacun des ces deux commandements équivaut l'ensemble des commandements de la Torah. Le Shabbat étant un signe d'alliance éternelle entre Hashem et Israël, toute personne qui transgresse les autres commandements de la Torah, fait partie des impies d'Israël, mais la personne qui transgresse le Shabbat est considérée comme idolâtre...*

Dans son livre '**Hafets 'Haim** (sur la Torah), notre maître Rabbi Israël Méïr Ha-COHEN de Radin compare cet enseignement à l'image suivante :

Le propriétaire d'un magasin suspend généralement une enseigne au-dessus de son magasin, afin d'indiquer la nature du magasin. Cet enseigne a également la vocation d'indiquer que le propriétaire est toujours vivant et qu'il continue à gérer le magasin. Même si le propriétaire part en voyage et ferme son magasin pour quelques semaines, l'enseigne atteste que le magasin existe toujours. Mais le jour où l'enseigne serait retirée, cela prouverait que le propriétaire a changé de ville et qu'il l'a définitivement abandonné.

Il en est de même pour le juif et les commandements de la Torah. Même s'il arrive parfois que le juif – sous l'emprise de son mauvais penchant - « s'absente » provisoirement de l'accomplissement des Mitsvot de la Torah par la transgression de certains interdits, malgré tout, il n'a pas complètement abandonné son judaïsme. Son enseigne n'a pas été retirée, et **tant qu'il observera le Shabbat, il reste le « patron de l'affaire » !**

Par contre, **lorsque le juif transgresse le Shabbat**, « il retire l'enseigne de sa porte », car il atteste sur lui-même qu'il ne possède plus d'âme juive, **puisque son âme a « quitté les lieux »**, comme ce patron de magasin lorsqu'il abandonne définitivement son magasin.

Cela illustre parfaitement l'enseignement de nos maîtres :

**Toute personne qui transgresse le Shabbat est considérée comme une personne qui a renié l'intégralité de la Torah.**

### 2. Le Veau d'Or, jusqu'à quand ?!

Notre Parasha a pour sujet central, l'épisode peu glorieux de **la faute du Veau d'Or**.

Cette faute représente pour le peuple d'Israël, **la raison première** pour laquelle il traverse **toutes sortes de malheurs au fil des siècles**.

En effet, lorsqu' Hashem finit par accorder Son pardon à Israël, grâce à toutes les prières de Moshé Rabbenou, Il précise **qu'à chaque fois qu'Il aura à infliger un châtement à Israël pour ses fautes**, il y aura dans ce châtement, **une part supplémentaire pour la faute du Veau d'Or.**

Selon un principe, **les enfants ne subissent de châtement à cause de la faute des parents, que lorsqu'ils récidivent les fautes des parents.**

Or, **si nous subissons encore le châtement pour la faute du Veau d'Or** que nos ancêtres ont commis, **c'est certainement que nous imitons leur comportement.**

Pourtant, il s'agit ici de **la faute de l'idolâtrie ! En quoi sommes-nous restés idolâtres ?**

Il est écrit dans notre Parasha :

**« Ils s'empressèrent de se lever au lendemain, ils offrirent des holocaustes ('Olot), ainsi que des sacrifices rémunérateurs (Shélamim) ; le peuple se mit à manger et à boire, puis se livra à la légèreté. »**

Le Gaon **Rabbi Ya'akov GALINSKY** z.ts.l rapporta à ce sujet :

La faute du Veau d'Or représente la 1<sup>ère</sup> occasion où le peuple d'Israël dévia du chemin de la Torah.

Mais en réalité, ils ont également innové **une démarche de la faute, de façon générale.**

**Jusqu'à nos jours**, cette même attitude est encore très fréquente parmi nous.

Prenons chaque étape du verset cité :

**« Ils s'empressèrent de se lever au lendemain... »**

Cela nous rappelle que très souvent, **on est poussé par un enthousiasme et une certaine hâte d'agir pour Hashem.**

**« ... ils offrirent des holocaustes... » ('Olot)**

La particularité du **sacrifice 'Ola** réside dans le fait qu'il est **entièrement consommé sur le Mizbea'h** (l'autel), sans qu'aucune des parties de la bête ne soit consommée **ni par le Cohen, ni par l'auteur du sacrifice.**

L'empressement et l'enthousiasme dont on fait preuve au début de notre Téchouva, va souvent jusqu'à nous inspirer **une volonté de tout « sacrifier » pour Hashem et sa Torah, sans garder le moindre profit pour soi-même.**

**« ...ainsi que des sacrifices rémunérateurs... (Shélamim)... »**

Par opposition au sacrifice 'Ola, **le sacrifice Shélamim n'était consommé que partiellement sur le Mizbea'h, le reste était consommé par l'auteur du sacrifice.** Il en est de même dans **une Téchouva mal dirigée.**

Avec le temps, **cette exclusivité que l'on a consacrée à Hashem, va en se diminuant**, jusqu'au moment où l'on commence à **se démotiver**, et que l'on **revendique pour soi même une part de tout ce temps et cette énergie.**

**« ...le peuple se mit à manger et à boire... »**

**Cette évolution régressive amène l'individu à un stade où finalement, il ne consacrera son temps qu'à de banales activités profanes, comme manger et boire.**

**Il n'y a tout à coup plus de place pour la moindre occupation spirituelle, à laquelle il consacrait toute sa vie au début de son parcours.**

**« ...puis se livra à la légèreté. »**

L'aboutissement dramatique de cette **Téshouva mal dirigée**, est malheureusement inévitable, et on en arrive à **la pire des choses** à laquelle un juif peut se livrer :

**Les mœurs de légèreté et la débauche.**

**Cet individu – en ayant mal géré sa Téshouva – est redescendu peut-être encore plus bas que le niveau duquel il est parti !!!**

**La variante de la faute du Veau d'Or**, qui nous est encore reprochée de nos jours, réside dans le fait que **nous ne dirigeons pas correctement notre repentir envers Hashem.**

**Revenir sincèrement vers Hashem et sa Torah, ne veut pas forcément dire se précipité sur les choses, sans aucune direction de la part d'un Rav** (Certains « **Rabbanim** » eux même conseilleraient-ils la précipitation ?! Sans doute parce qu'ils ne possèdent pas **la compétence nécessaire pour conseiller d'autres procédés !!!**)

**Nous payons encore la faute du Veau d'Or parce qu'on ne sait pas diriger notre repentir !**

**Shabbat Shalom**

Rédigé et adapté par **Rav David A. PITOUN** France 5774

[sheelot@free.fr](mailto:sheelot@free.fr)